

## I. Présentation de l'ACM

### 1. Situation géographique et historique

Megève est un petit village de montagne de Haute Savoie, situé face à la chaîne du Mont Blanc. Son important essor remonte aux années 1910 lorsque la famille Rothschild décida d'en faire un de ces lieux de villégiature. Il s'agissait pour eux de bâtir une concurrence française à la prestigieuse station suisse de Saint Moritz. Depuis, Megève a beaucoup évolué et fait partie des grandes stations françaises. Ainsi, son activité saisonnière a engendré une grosse demande pour la création d'un mode de garde pour les enfants des saisonniers.

### 2. Le service enfance

Le service enfance dépend du pôle FEE (Famille Enfance Education) et concentre le multi-accueil pour les enfants de 3 mois à 3 ans et l'accueil de loisirs pour ceux âgés de 3 ans à 12 ans dans la même structure.

L'ACM possède une grande salle au rez-de-chaussée ainsi qu'une salle au 2ème étage et une cuisine satellite partagée avec la crèche.

*Pour cause des travaux de la crèche touristique, celle-ci va prendre place dans les locaux habituels de l'ALSH. De ce fait, pour cette année scolaire, Meg'Loisirs accueillera les enfants durant tous les mercredis et à chaque période de vacances scolaires de la zone A uniquement au sein des écoles HJLM.*

Notre capacité d'accueil dépend des périodes d'ouverture et des lieux utilisés. Nous adaptons donc notre déclaration auprès de la DDCS ainsi qu'inévitablement notre recrutement.

Nos horaires d'ouverture sont identiques sur l'ensemble des vacances, à savoir de 8h jusqu'à 18h30.

### 3. Le public

L'ACM est donc à la disposition des enfants « du pays » afin de répondre aux besoins de garde mais bien évidemment aux enfants « touristes », qui souhaitent aller à la rencontre d'autres jeunes et découvrir notre milieu montagnard. Ce mode de fonctionnement permet la mixité sociale, ce qui est intéressant et enrichissant pour chacun des enfants. Ceci est une des particularités de notre accueil de loisirs.

*Cependant, pour cause d'un accueil aux écoles, aucun touriste n'y sera accueilli au cours de l'année 2018-2019.*

## II. Le PEDT et les objectifs éducatifs

Suite à la réforme des rythmes scolaires, Megève s'est associé aux 3 communes environnantes (Demi-Quartier, Combloux et Praz-sur-Arly) afin d'organiser et d'établir une co-éducation entre les différents acteurs et partenaires de chaque commune. Le projet éducatif de territoire en est le résultat. Il prouve la volonté de chaque commune et de chaque acteur d'agir ensemble pour l'enfant.

L'accueil de loisirs a une place importante dans celui-ci par sa présence tout au long de l'année sur les mercredis et à chaque vacance scolaire.

Le projet éducatif suit donc les grandes lignes proposées par l'organisme et donc par le PEDT :

- Assurer le bien-être de l'enfant en respectant son rythme, en offrant un cadre de détente et la possibilité de choisir ses activités.
- Contribuer à la réussite scolaire en participant à son épanouissement, à son enrichissement personnel avec des activités d'éveil culturel, artistique, découverte.
- Aider l'enfant à s'intégrer et à participer à la vie collective en favorisant le vivre ensemble, le respect, la solidarité et l'ouverture d'esprit.

Les orientations éducatives que l'équipe pédagogique choisit de développer, tout au long de l'année sont évidemment en accord avec le projet éducatif mis en place par la mairie et peuvent se différencier selon les périodes de vacances scolaires, selon le thème et l'équipe.

Ainsi, les objectifs pédagogiques, leurs plans d'action et leur évaluation apparaîtront par période :

- Vacances de Toussaint
- Saison hivernale (vacances de Noël et février, comprenant les mercredis libérés)
- Vacances de Pâques
- Saison estivale

